

Plan Local d'Urbanisme

zonage réglementaire - planche générale

Légende :

Trait de zonage
UA
Nom de zone

Emplacement réservé pour ouvrage public.
Installation d'intérêt général ou espaces verts
N° de I.E.R.

Voie bruyante

Rez-de-chaussée dédiés aux activités commerciales et artisanales

Merle inconstructible de 100 m de part et d'autre de l'axe de l'autoroute

Orientations d'aménagement et de programmation

OAP n°1 : opération logements, 30% de logements locatifs aidés seront réalisés.

OAP n°2 : Secteur de mixité sociale : pour toute opération de logements , 100% de logements locatifs aidés seront réalisés.

Parcelles bâties dont les constructions n'appartiennent pas sur le cadastre (représentation schématisée)

Directive Paysagère des Alpilles :

Espaces Boisés Classés : Alignements d'orme, hêtres

Ribaysses

Paysages Naturels Remarquables

Zone Visuellement Sensible

Espace Boisé Classé

Plan de Prévention du Risque Inondation :

limite du périmètre du PPRI

Bande de sécurité

Zone R2 / aléa fort hors centre urbain

Zone R1 / aléa modéré, zone peu ou pas urbanisée

Zone Be / aléa exceptionnel

Zone B1 / aléa modéré, zone urbanisée

Aléa feu de Forêt :

Aléa interdit - niveau faible à exceptionnel (cf. Annexe : Risques)

Risque Inondation par ruissellement :

Aléa faible en Centre Urbain et Autre Zone Urbanisée

Aléa faible, modéré et fort en Zone Peu ou Pas Urbanisée

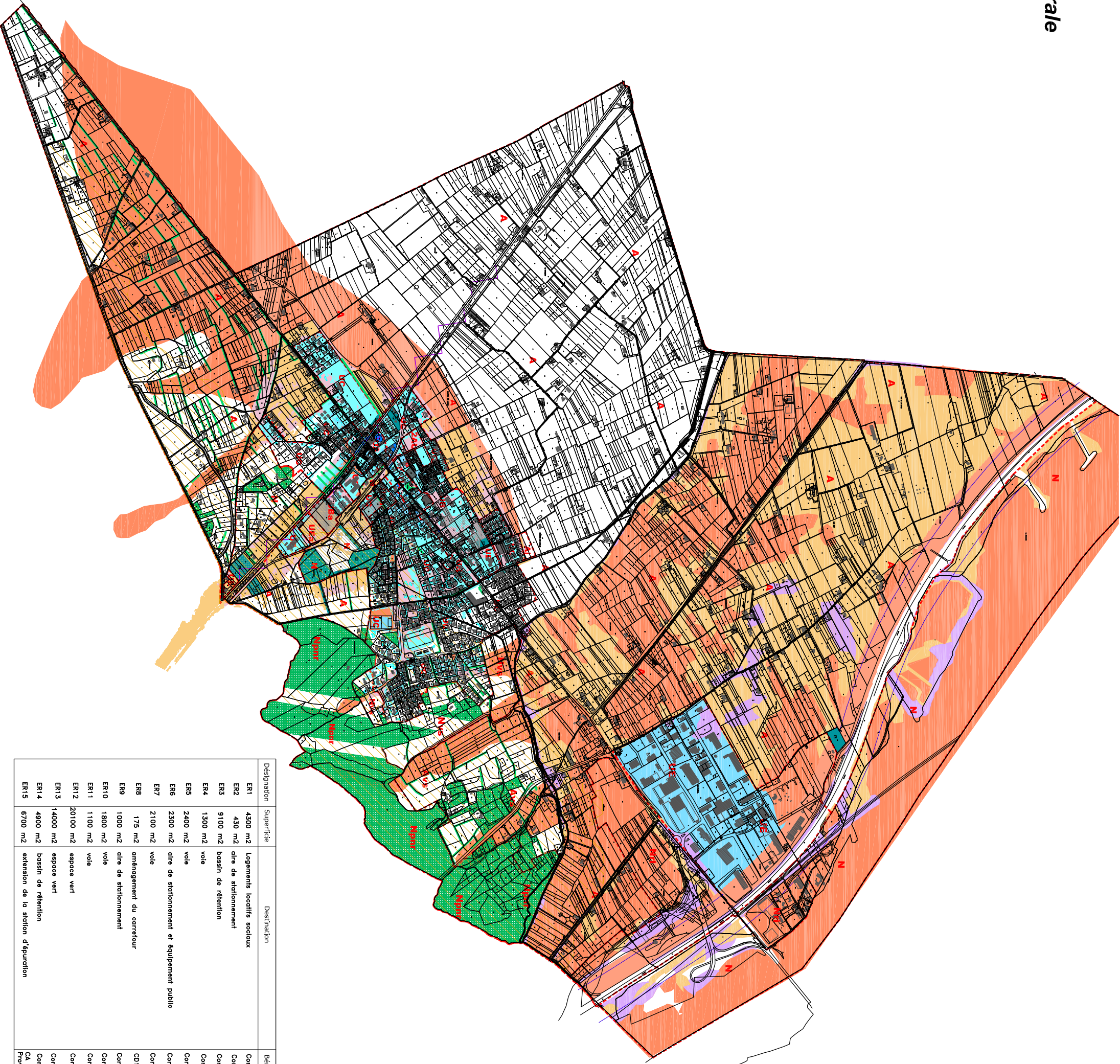
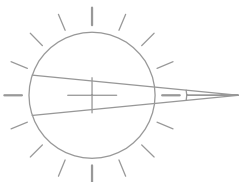
Aléa modéré en Centre Urbain et Autre Zone Urbanisée

Aléa fort en Centre Urbain

Aléa fort en Autre Zone Urbanisée et aléa Hydrogéomorphologique (HGM)

Aléa Hydrogéomorphologique résiduel

N



Désignation	Superficie	Destination	Bénéficiaire
ER1	4300 m2	Logements locatifs sociaux	Commune
ER2	430 m2	aire de stationnement	Commune
ER3	9100 m2	basin de rétention	Commune
ER4	1300 m2	voie	Commune
ER5	2400 m2	voie	Commune
ER6	2300 m2	aire de stationnement et équipement public	Commune
ER7	2100 m2	voie	Commune
ER8	175 m2	aménagement du corridor	CD13
ER9	1000 m2	aire de stationnement	Commune
ER10	1800 m2	voie	Commune
ER11	1100 m2	voie	Commune
ER12	20100 m2	espace vert	Commune
ER13	14000 m2	espace vert	Commune
ER14	4900 m2	basin de rétention	Commune
ER15	6700 m2	extension de la station d'épuration	CA Terre de Provence